



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-49

En exercice 16

Présents 10

Votants 10

Séance du 19 décembre 2024

Date de la Convocation

12 décembre 2024

Date de l'affichage

12 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

et le dix-neuf décembre,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Mise à jour plan de financement

mise en conformité DECI

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU, Jacques BONNIER, Marion ATRON, Pierre ECOCHARD, Christopher HAUBRUGE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Sophie DEMAREST, Thomas GAND, François-Damien GROS, Nelly GUICHARD, Valérie PAROLA, Anthony LAINE

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Mme la Maire expose qu'un dossier de demande de subventions au titre de la DETR avait été déposé auprès de la préfecture fin 2023 pour les travaux de mise en sécurité de la DECI et que celle-ci a reçu une réponse favorable en date du 28 novembre 2024.

Le montant de la base éligible étant de 191 687 € HT et la subvention attribuée de 57 506 € HT, il convient de modifier en conséquence le plan de financement.

Entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu les délibérations prises antérieurement pour l'opération citée en objet et notamment :

- Celle du 21/11/2023 confiant au SIDEC la maîtrise d'œuvre de l'opération,
- Celle du 22/02/2024 approuvant l'Avant-Projet estimé toutes dépenses confondues à 215 000€ HT,
- Celle du 8/04/2024 attribuant le marché à l'entreprise DELARCHE TP pour un montant de 175 131.65€ HT.

Vu la notification d'attribution de subvention de la Préfecture du Jura au titre de la DETR en date du 28 novembre 2024,

Vu la notification d'attribution de subvention du Conseil Départemental du Jura en date du 26 aout 2024, il convient d'actualiser le plan de financement ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

**APPROUVE** le nouveau plan de financement ci-joint annexé ;

**S'ENGAGE** à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt et du FCTVA ;

**AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document concernant cette affaire.

Fait et délibéré  
A VAL-SONNETTE, le 19/12/2024  
POUR EXTRAIT CONFORME  
La Maire, MONNET Brigitte

